

N°78
OCT
2021

Saint-Georges



du Bois Bulletin Municipal

Associations P32/36
Brèves P37/41
Notre commune P42/43

Perspectives P16/17
Enfance/Jeunesse P18/21
Rétrospectives P22
Conseil Municipal P23/31

Édito P2
Actualités P3/10
Travaux P11/13
Vie Scolaire P14/15

*Dimanche 12 Décembre:
Spectacle Noël pour enfants à 15H
suivi d'un concert à l'église dès 17H30*

www.sgdb72.fr





Les principaux chantiers d'aménagement de voirie à l'intérieur du bourg touchent à leur fin, seule manque à ce jour la plantation des arbres à haute tige le long de la rue du Mans, laquelle interviendra courant novembre. C'est ainsi une longue période de dérangement qui s'achève et qui contribue à l'embellissement et à l'amélioration de la sécurité dans notre village. Je vous remercie pour votre compréhension pendant toute cette période. Parallèlement, l'aménagement du nouveau terrain de football est aussi presque terminé et les amateurs de ballon rond peuvent dorénavant jouer dans de meilleures conditions. Tout n'est pas fini, place à la construction des nouveaux vestiaires. A la date de sortie de ce bulletin, les consultations des entreprises devraient être publiées.

L'aménagement de l'espace de loisirs autour du city-stade et de la piste BMX a bien avancé au cours de ces derniers mois et deux nouvelles attractions ont été ouvertes ainsi qu'une nouvelle aire de pétanque. Il nous faut maintenant installer des bancs, de nouvelles pergolas et prévoir des plantations.

Comme nous l'avons indiqué dans un bulletin précédent, nous réfléchissons à l'implantation d'une tyrolienne qui constituerait le dernier équipement structurant de cet ensemble de loisirs. Des toilettes publiques sont aussi prévues à terme.

Les élus se félicitent de la fréquentation de ce lieu de loisirs par la jeune population boisgeorgienne.

Le service de portage à domicile pour les personnes âgées vient d'être mis en place et sera assuré par une dizaine de bénévoles que je remercie vivement. Un triporteur à assistance électrique a été acheté pour permettre d'assurer ce nouveau service.

Les logements pour personnes âgées cours Jacques Monod sont enfin terminés et les premiers locataires ont pris possession de leur logement mi-septembre.

Notre restaurant scolaire s'est vu attribué un niveau de reconnaissance maximum dans le cadre de la charte qualité et proximité du Pays du Mans garantissant à nos enfants une qualité exemplaire des repas.

Un dispositif de vidéoprotection est partiellement opérationnel en centre bourg et sera achevé prochainement sur d'autres parties de la commune (entrées rue du Mans et route des Landes)

Tous ces sujets figuraient dans notre programme et c'est avec satisfaction que nous sommes en mesure de faire le point sur le degré de réalisation de nos engagements.

D'autres restent à travailler et sont en cours de mise en œuvre. Ainsi d'une maison d'assistantes maternelles pour laquelle la consultation des entreprises a été lancée fin septembre.

Il nous a aussi fallu répondre avec pragmatisme et rapidité face à des situations imprévues. Il s'agit de la reprise par la commune de la gestion en direct de l'accueil périscolaire et de la bibliothèque, deux activités préalablement associatives dont la pérennité est indispensable pour notre commune.

Nous avons à lancer d'autres projets sur lesquels nous nous sommes engagés auprès de vous. Nous allons continuer avec la même détermination pour l'avenir de notre village.

Franck BRETEAU

Maire de St Georges du Bois
mairie-sgdb@orange.fr

La nouvelle directrice de l'accueil périscolaire a pris ses fonctions

La principale nouveauté de la rentrée scolaire a été le recrutement de Pauline DURAND, en qualité de directrice de l'accueil. Ce recrutement fait suite à la reprise de cette activité directement par la commune.

Pauline a 29 ans, est déjà connue sur le territoire puisqu'elle a exercé et continuera des activités d'animatrice en centre de loisirs le mercredi au sein du Bocage Cénomans. Elle a également exercé des fonctions d'adjointe d'animation à la Suze sur Sarthe, dans le cadre des temps périscolaires et de cantine.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.



A gauche sur la photo Murielle ROBIN, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et à droite Pauline DURAND directrice de l'accueil périscolaire

Rappel: Fonctionnement de l'accueil Périscolaire

En raison de l'affluence à l'accueil périscolaire d'enfants non-inscrits, nous vous rappelons que les plannings de présence irrégulière doivent être communiqués à l'avance et au plus tard le 20 de chaque mois pour le mois suivant.

Tout changement d'inscription doit également être signalé au plus tard le jeudi de la semaine qui précède (et non du jour pour le lendemain).

Depuis le 16 septembre 2021, toute présence non signalée dans les délais rappelés ci-dessus fera l'objet de la surfacturation indiquée dans le règlement intérieur. Nous vous remercions de votre collaboration afin de contribuer à la qualité de l'accueil de vos enfants.

Déplacement des jeux près de l'école maternelle

En vue de l'implantation de la future Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.), les jeux qui étaient à côté de la salle associative ont migré de quelques dizaines de mètres et ont trouvé leur place juste à côté de la cour de l'école maternelle. Le déplacement a été réalisé par une entreprise spécialisée et la préparation du sol a été faite par l'équipe technique de la commune.



Fibre Optique: des précisions sur le calendrier



La phase d'installation des supports aériens pour les câbles de la fibre est terminée. Les travaux d'installation et de déploiement de la fibre optique vont débuter en novembre. Cette phase consiste en l'installation des câbles de fibre optique depuis les 2 armoires vertes installées en face de l'allée des écoles vers l'ensemble des rues de Saint Georges du Bois. Ces câbles de fibre optique seront acheminés via les supports aériens ou via des gaines informatiques enterrées.

Ce déploiement se fera en 2 phases, le Sud de la commune dans un premier temps et le Nord dans un second temps. L'achèvement des travaux est prévu pour fin janvier pour la première partie et avec quelques semaines de décalage pour la seconde. Après réception des travaux, débiteront « les 3 mois légaux de gel commercial ».

Pour précision, « les 3 mois légaux de gel commercial » correspondent à une période où les opérateurs habilités (tous les opérateurs nationaux + quelques opérateurs locaux : Coriolis, Iblou, K-net, nordnet, Ozone, SartheFibre, Telwan, Videofutur, WEACCESSgroup) sont autorisés à prendre contact avec chaque habitant pour proposer l'installation de la fibre optique à l'intérieur de chaque parcelle, jusqu'à l'intérieur de votre maison. C'est à ce stade que nous vous invitons à être vigilant sur la qualité des travaux proposés. En effet, les associations de consommateurs font régulièrement remonter des litiges sur la qualité de l'intervention de génie civil des intervenants qui sont généralement des sous-traitants des opérateurs. Les travaux chez les particuliers ne pourront en aucun cas commencer avant la fin des « 3 mois légaux de gel commercial » c'est-à-dire aux environs d'Avril 2022.

Des nouveaux jeux à l'espace de loisirs

Les nouveaux jeux de l'espace de loisirs sont ouverts aux enfants depuis mi-août. Ces jeux sont réservés pour les plus jeunes et ne doivent pas être utilisés par les + de 12 ans.



Tout n'est pas totalement fini puisqu'il reste à implanter les clôtures autour de l'aire du pont ouistiti et de la petite cabane à grimper qui s'adressent aux plus petits. Les parents pourront donc surveiller leurs enfants à l'intérieur de l'aire clôturée où des bancs seront installés (en attente de livraison). Il n'y en a pas autour de la pyramide de corde qui s'adresse aux enfants à partir de 6 ans et jusqu'à 12.

Ainsi, l'espace de loisirs dispose maintenant de deux types de jeux : pour les ados, le city-stade et la piste BMX et pour les plus petits les trois nouveaux jeux évoqués ci-dessus. Un emplacement a été réservé au fond pour la réalisation d'une piste de pétanque. Deux pergolas ont été implantées à proximité de la piste BMX avec des bancs pour se reposer. A terme la végétation devrait les recouvrir.



OFFRE EXCEPTIONNELLE

Coupon à découper et présenter en caisse

5€

OFFERTS
EN BON D'ACHATS

dès 25€ d'achats
sur présentation de ce bon

Supermarché Utile
Saint Georges du Bois



*les nouveaux
commerçants*

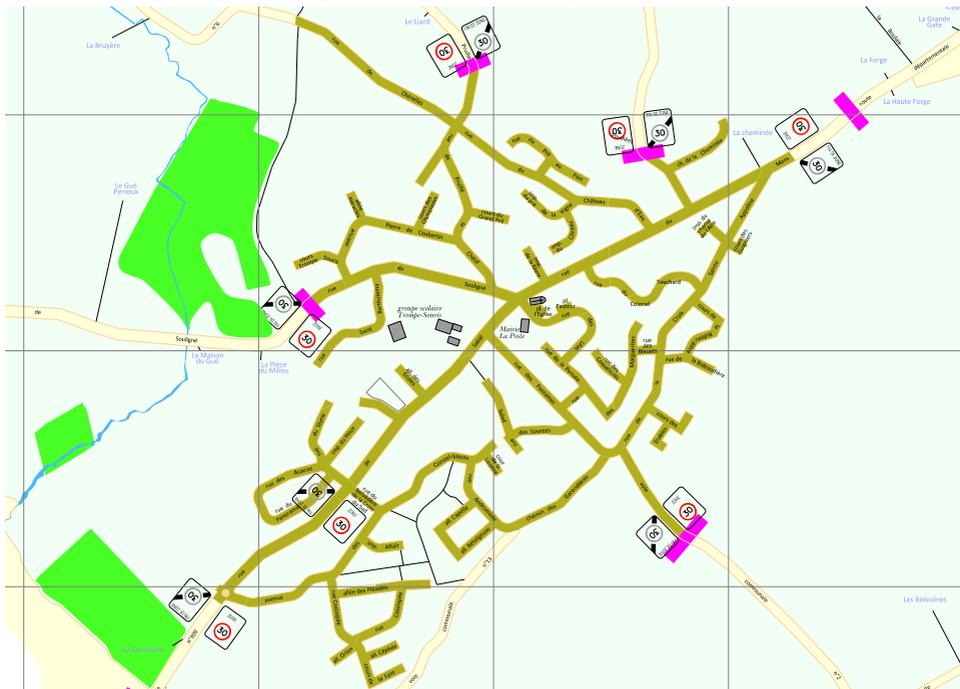
*Offre valable jusqu'au 31 décembre 2021

Un village apaisé avec une circulation à 30 KMS/H

Depuis plusieurs mois, la municipalité avait communiqué sur le projet de mise à 30 kms/h de l'ensemble des voies routières de la commune. Le projet avance et verra le jour prochainement. Il s'agit de créer dans notre village un ensemble apaisé où les piétons et adeptes des modes de mobilité douce se sentent en sécurité. Certes notre commune est traversée par une voie départementale qui est une voie de passage, ce qui ne facilite pas l'objectif recherché. Nous, boisgeorgiens, pouvons toutefois être « fer de lance » dans cette démarche qui a pour objectif de se sentir mieux sur la voie publique, de permettre à nos enfants de la fréquenter à vélo sans danger.

La plupart d'entre nous sommes automobilistes et ce défi nous concerne.

Voici la carte délimitant le périmètre concerné par cette future zone 30.



02 43 83 04 04

**1 avenue des Constellations
72700 ST-GEORGES-DU-BOIS**

**LAVERIE
REVOLUTION**

Portage de repas à domicile

Vous rencontrez des difficultés à préparer vous-même vos repas ? Demandez le portage de repas à domicile.



Des bénévoles sont prêts à monter à bord du triporteur et à pédaler pour vous livrer votre repas avec le sourire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, hors vacances scolaires et fériés. Un seul repas par jour est proposé.



Le repas préparé par la cantine scolaire est apporté en plateau isotherme en fin de matinée.

Il est identique à celui des enfants : entrée, plat principal, fromage ou laitage, dessert, pain.

Un menu particulier pourra être proposé aux personnes

diabétiques (à préciser selon la demande).

Le coût du repas est fixé à 6.80 euros (tarif unique, sans frais de dossier). Vous pouvez bénéficier du service de façon ponctuelle ou régulière selon vos besoins. Ce nouveau service piloté par le CCAS a démarré le 11 octobre. Il s'adresse exclusivement aux Boisgeorgiens.

Ce service est ponctuel et destiné aux personnes qui, pendant une période donnée, ne peuvent être autonomes pour se nourrir. Renseignez-vous à la mairie. Ce projet fait l'objet d'une aide financière de la CARSAT des Pays de la Loire à hauteur de 3 739€.

Stéphane LEFFRAY : grand gagnant du concours de Prim'Holstein de la foire du Mans

Lors du concours de vaches Prim'Holstein à la foire du Mans, où ont concouru 84 bêtes, issues de 17 élevages différents, Stéphane LEFFRAY, éleveur sur la commune, nous a impressionnés ! Venu concourir avec six vaches, voici son palmarès :

- Grande Championne (meilleure vache du concours), qui a aussi remporté le prix de la meilleure mamelle adulte
- Championne jeune (qui a déjà eu un ou deux veaux), qui a aussi remporté le prix de la meilleure mamelle jeune
- 1er prix sur la section vaches adultes
- 1er prix d'élevage (concours avec 3 vaches)
- 1er, 2ème et 3ème prix sur trois sections différentes avec 3 génisses différentes.

Félicitations à la famille LEFFRAY du GAEC du Genetay et à toutes les personnes qui ont aidées sans oublier les bêtes bien sûr !



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présentent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

A Pleine Page fait sa rentrée et recrute!

Pour cette première rentrée depuis la reprise de la bibliothèque par la commune quelques changements ont été opérés.

Tout d'abord, vous pouvez découvrir le nouvel espace « ados » à droite en entrant dans l'espace culturel. Cet espace, (plus lumineux) est celui où se déroulaient les activités du mercredi avant la crise de la COVID-19. Ce déménagement a aussi pour but la création d'une réserve (fermée au public), pour préparer les livres nouvellement achetés avant leur mise à disposition pour les prêts.

En second lieu, la municipalité a souhaité élargir les plages d'ouverture de la bibliothèque. Depuis Septembre les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

- Lundis, mardis, jeudi de 16h30 à 18h30
- mercredis de 9h à 12h puis de 14h30 à 18h30
- Samedis de 10h30 à 12h

L'élargissement des plages d'ouverture a été rendu possible par le renfort de l'équipe. Aude LEFORT (employée de la commune) est désormais affectée à la bibliothèque tout le mercredi. Elle est aux côtés des bénévoles pour assurer les permanences du mercredi. Toutefois l'ouverture du samedi ne peut être garantie car le nombre de bénévoles est actuellement insuffisant.



Aude LEFORT à gauche sur la photo et à droite Sylvie BAILLY

Si vous souhaitez devenir bénévole de la bibliothèque pour renforcer l'équipe n'hésitez à vous faire connaître auprès de Sylvie Bailly, directement à la mairie ou par email : bibliotheque@mairie-sgdb.fr. Il s'agit de consacrer quelques heures par mois, 1h30 un samedi par mois par exemple ou plus en fonction de vos disponibilités.

Enfin et comme nous le savons tous, la crise de la COVID-19 est toujours d'actualité. C'est à ce titre que le gouvernement impose le Passe sanitaire aux établissements recevant du public. La bibliothèque « A pleine page » se doit de respecter ces directives, c'est pourquoi le Passe sanitaire sera demandé à chaque lecteur à partir de 12 ans. Merci de votre compréhension.

Nouvelle locataire dans les logements pour personnes âgées

Les logements pour personnes âgées derrière le pôle santé sont terminés et certains locataires ont déjà pris possession de leur nouvelle habitation.

C'est le cas de Mme Gaisne. Elle habitait depuis 18 ans au Mans, quartier Croix de pierre. Elle souhaitait se rapprocher de ses enfants, sachant qu'elle a une fille habitant Trangé et son fils est domicilié à St Georges du Bois depuis de nombreuses années.

« J'ai souhaité venir habiter à St Georges du Bois pour me rapprocher de mes enfants, j'ai fait la demande à Sarthe Habitat et après plusieurs mois d'attente, j'ai fait la visite du logement. Ce logement m'a plu dès ma première visite. J'ai



Mme Gaisne accompagnée de son fils

été attiré par la conception du logement qui était vraiment adapté pour une personne âgée (abri de jardin, terrasse, douche etc...). L'accueil de Sarthe Habitat est très positif, les explications sont là. La vie dans le village de St Georges du Bois est très appréciable également par rapport aux services médicaux et aux commerces de proximité », explique Mme Gaisne. Bienvenue dans notre commune !

Activité Tai Chi Chuan

Une activité Tai Chi Chuan dispensée par Mr Delahaye, professeur, a vu le jour sur la commune le vendredi 3 septembre 2021. **Les cours sont proposés tous les vendredis à la salle associative de 20h à 22h. Les deux premières séances sont offertes** (séances d'essai), peu importe les vendredis choisis dans l'année.

Le Tai Chi Chuan est un art martial chinois dit «interne». Il a pour objet le travail de l'énergie appelée «Chi».

Les bienfaits sont nombreux : il permet de renforcer le bas du corps, d'améliorer la posture ; favorise la souplesse, augmente la conscience de la position du corps dans l'espace et améliore la capacité à surmonter les obstacles en marchant. Vous développerez également «l'écoute de soi».

N'hésitez pas à venir découvrir cette discipline bénéfique tant pour le corps que pour l'esprit en participant à une première «séance découverte» !



Projet foot St Georges du Bois / Pruillé le Chétif

Les pluies de ces derniers mois ont généré des problèmes de portance, notamment sur le terrain synthétique de Pruillé. Ces problèmes sont aujourd'hui solutionnés, mais leur conséquence a été un retard d'environ 1 mois sur la mise à disposition pour le club. Le terrain a donc reçu une première sous-couche avant de permettre la pose du gazon synthétique.



Pose du gazon synthétique à Pruillé le Chétif

Pour Saint Georges du Bois, le nouveau terrain en herbe est maintenant engazonné, il n'a pas eu trop à souffrir des conditions météorologiques.

Des problèmes de débit de l'alimentation en eau pour l'arrosage automatique des 2 terrains sont survenus et ont nécessité une modification de tout le circuit, dont le changement de diamètre du tuyau d'arrivée d'eau. Ils sont maintenant résolus et devront permettre un arrosage conforme aux besoins.

La remise en service de l'éclairage sur la totalité du terrain d'entraînement vient d'être effectué (ancien terrain d'honneur) L'ensemble des terrains devrait être terminé et mis en service avant fin Octobre 2021.

Les vestiaires de Saint Georges du Bois font l'objet d'une consultation des entreprises depuis début Octobre 2021, l'ouverture des plis est prévue à la fin de ce mois. Nous espérons que la flambée des prix que nous subissons



Le nouveau terrain en herbe engazonné à St Georges du bois

sur de nombreux matériaux n'entraînera pas de surcoût important par rapport à l'estimation (Le montant estimatif est de 350000€ ht). Sauf difficultés imprévues, ils pourraient être disponibles fin du premier semestre 2022.

Concernant le nouveau boulodrome, le terrassement, et l'empierrement ont été effectués. Des panneaux photovoltaïques couvriront une partie de la surface et seront positionnés vers le vestiaire actuel. Le boulodrome devrait permettre l'utilisation d'une vingtaine de terrains simultanément

Le futur parking sera positionné en lieu et place de l'actuel boulodrome. Ce parking sera réalisé en revêtement perméable.

Vidéoprotection: Les premières caméras en service

Les premières caméras de vidéoprotection ont été installées place de la mairie. Les caméras prévues au carrefour de la croix saint Appoline et au carrefour de la petite pièce devraient être installées et mises en service avant la fin d'année.

Ce projet répond à la demande de la gendarmerie de pouvoir suivre le cas échéant des véhicules entrant et/ou sortant de la ville. Cette campagne de vidéoprotection concerne non seulement Saint Georges du Bois mais aussi l'ensemble des communes du Bocage Cénomans ainsi que Rouillon.

Ce dispositif respecte le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Des panneaux de signalisation spécifique sont en cours d'installation à chaque entrée de la ville. L'accès aux enregistrements est réglementé et restreint à un nombre limité de personnes identifiées dans le cadre d'un arrêté préfectoral. Le commandant de la gendarmerie fait bien-entendu partie de ces personnes identifiées.



Changement des vasques à l'entrée du restaurant scolaire



Des vasques arrondies situées en plein milieu de l'entrée du restaurant scolaire, telle était l'implantation existante depuis l'origine du bâtiment. A l'occasion de la mise en place du protocole sanitaire COVID 19, nous nous sommes aperçus que leur emplacement n'était pas pertinent. Précédemment ils étaient moins utilisés, les enfants ayant plutôt l'habitude de se laver les mains dans le bâtiment de l'école avant d'arriver au restaurant scolaire. Il a donc été décidé de les implanter le long du mur. La mise en œuvre n'était pas très simple car ledit mur est arrondi, mais malgré tout, les trois vasques sont installées.



Réfection partielle de l'enrobé sur le plateau scolaire

Durant l'été, une intervention a eu lieu sur l'allée du plateau scolaire, dans sa partie située entre les deux écoles. Nous avons constaté qu'un affaissement de l'enrobé entraînait une stagnation de l'eau à chaque fois qu'il pleuvait. Un nouveau tapis d'enrobé a été réalisé.



Renforcement de l'équipe des espaces verts en période estivale

Les espaces verts nécessitent plus d'entretien durant la période estivale, et notamment cette année, du fait de la météo pluvieuse favorable à la pousse de la végétation.

Le conseil municipal avait décidé de recruter deux personnes à temps complet pour la période de juillet jusqu'à fin septembre.

Nous les remercions vivement d'avoir accepté de renforcer l'équipe et d'avoir permis de retrouver l'image d'un village soucieux de ses espaces verts.



A gauche sur les photos, Isabelle LANGLOIS et à droite Nicolas MOULIN

École: Des nouveaux ordinateurs pour l'équipe enseignante

La rentrée scolaire à l'école Trompe Souris s'est déroulée en deux temps, tout d'abord à l'école élémentaire où 155 enfants ont été accueillis par l'équipe enseignante qui reste identique à celle de l'année dernière. Ce fut l'occasion pour l'association des parents d'élèves (A.P.E.T.S.) de remettre un chèque de 3000€ à la coopérative scolaire pour aider au financement des actions pédagogiques.



De la gauche vers la droite : Elisabeth KANKARINI, Maïté PLANCHE, Laurence KERVELLA, Yvan DORANGEON, Anne-Gaëlle ALAIN, Sophie POIRIER, Nathalie CERUTTI, Dominique CARNAULT, Marie GAUTRON, Marine ROUAULT.

Quelques minutes plus tard la rentrée de l'école maternelle a permis d'accueillir 64 enfants. L'effectif global est donc de 219 enfants, identique à celui de l'année dernière.

L'équipe enseignante :

Mme PLANCHE Maïté	cycle 1 PS/MS
Mme ALAIN Anne-Gaëlle	cycle 1 MS/GS
Mme GAUTRON Marie	cycle 1 MS/GS
Mme KANKARINI Elisabeth	cycle 2 CP
Mme KERVELLA Laurence	cycle 2 CP/CE1
Mme POIRIER Sophie	cycle 2 CE1
Mme CERUTTI Nathalie	cycle 2 CE2
Mme CARNAULT DOMINIQUE / PIFRE Amélie	cycle 3 CM1
M. DORANGEON Yvan et Mme ROUAULT Marine	cycle 3 CM2

***La décharge de direction assure la classe de M. DORANGEON le Lundi et le Jeudi**

Nous remercions les familles volontaires qui sont venues au cours de cet été 2 fois par semaine entretenir le jardin pédagogique. Les travaux effectués étaient l'arrosage, l'entretien et la cueillette (Voir photos page 17).



École: Des nouveaux ordinateurs pour l'équipe enseignante

Dans le précédent bulletin nous avons annoncé l'achat de nouveaux mobiliers et équipements informatiques pour la rentrée de Septembre. Ces nouveaux équipements ont pour but de satisfaire la demande de l'équipe enseignante quant à la mise en place d'ordinateurs portables dans chacune des classes de la primaire. L'investissement conséquent (~10000€) se compose d'une part d'armoires informatiques adaptées pour chacune des classes et d'autre part d'ordinateurs portables neufs. Si notre fournisseur d'armoires informatiques nous annonce des tarifs en hausse de 20% et une livraison reportée à mi-novembre, notre partenaire informatique XEFI a livré les PC portables comme convenu quelques jours avant la rentrée scolaire de septembre.

Chaque enseignant est doté depuis la rentrée d'un nouvel ordinateur portable plus performant et de nouvelle génération. Dans le précédent bulletin nous avons aussi annoncé avoir fait une demande de subvention appelé "Socle Numérique". Notre projet a obtenu un accord de principe toutefois la subvention sera définitivement acquise une fois tous les équipements installés et vérifiés par l'Enseignant Référent aux Usages du Numérique de la circonscription.



M.A.M. (Maison Assistantes Maternelles) : présentation de la future équipe

L'équipe retenue pour travailler au sein de la future maison d'assistantes maternelles sera composée de quatre personnes dont deux habitantes de Saint Georges du Bois.

Présentation de l'équipe :

- Madame Tatiana Massy habitante et assistante maternelle sur Saint Georges du Bois depuis 2017.
- Madame Mélanie Diguët habitante de Pruillé le Chétif et Aide-Soignante au Centre Hospitalier du Mans.
- Madame Linda Dagoreau habitante et assistante maternelle sur Saint Georges du Bois depuis 2014.
- Madame Elise Perrier habitante de Voivres Lès Le Mans et Aide-Soignante au Centre Hospitalier du Mans.



De gauche à Droite sur la photo :
Tatiana Massy, Mélanie Diguët, Linda Dagoreau et Elise Perrier

Mesdames Diguët et Perrier travaillent ensemble au Centre Hospitalier du Mans, elles ont toujours eu le projet de travailler avec des enfants. L'équipe a travaillé ensemble pour établir le projet. Concernant l'évolution des travaux, l'entreprise DIVARE est intervenue cet été pour finaliser la phase de démolition des bâtiments. Le permis de construire de cette dernière est en cours d'instruction et la consultation des entreprises est en cours.

Le Relais du Bocage : après la pause estivale des rencontres, les activités reprennent !

Après l'interruption estivale, les ateliers « jeux et rencontres » du Relais ont repris mi-septembre pour le plaisir de tous et dans le respect de la réglementation en vigueur.

A l'occasion de la réunion de rentrée, les éducatrices ont pu évaluer avec les assistantes maternelles présentes les actions passées et se projeter sur les attentes futures.

Des propositions ont été retenues avec, notamment, des ateliers « signes associés à la parole » ouverts le vendredi matin aux enfants de 0 à 3 ans et leurs assistantes maternelles. Des portes ouvertes de la Maison de la Petite Enfance ont eu lieu le samedi 9 octobre, avec entre autres une exposition sur le métier d'assistant maternelle et des témoignages. Un temps fort se profile également pour décembre prochain... Retrouvez plus de renseignements auprès du Relais : 02 52 19 21 80 (choix 1) et inscrivez-vous aux activités sur le site du Bocage Cénomans : www.syndicat-bocage-cenomans.fr.



Le centre de loisirs : le succès des loisirs.

Le centre de loisirs organisé par les services du Bocage Cénomans s'est déroulé au mois de juillet à Pruillé-le-Chétif puis à Saint Georges du Bois au mois d'août. En amont, l'équipe d'animation a ouvert ses portes le samedi 19 juin pour le Forum Familles : découverte des locaux de Saint Georges du Bois, du planning d'activités, de l'équipe d'animateurs... mais aussi des informations sur les mini-camps et les temps forts de l'été !

Le centre de loisirs a été victime de son succès ! 206 enfants accueillis au total dont 93 enfants de la commune de Saint-Georges-du-Bois, ce qui représente 75 familles.

L'équipe d'animation a notamment organisé une journée au stade de Pruillé-le-Chétif avec tous les enfants du centre de loisirs : une journée ensoleillée pour jouer dans les structures gonflables, s'arroser, et participer à une « color run » ! Cette belle journée s'est terminée avec la Veillée Parents : un temps d'échanges et de rencontres avec les familles au sein du centre de loisirs.

De plus, l'équipe d'animation a proposé cette année des mini-camps pour les 6-11 ans du lundi au vendredi en Sarthe. Du 12 au 16 juillet, 30 enfants sont partis à Tennie en « objectif jeux » (sensation, réflexion, énigmes, escape game...) ou en voyage scientifique. Du 19 au 23 juillet, 30 enfants sont partis à destination



de Brûlon en thématique sportive : canoë, escalade, glisse urbaine, nouveaux sports... Également victimes de leur succès, les mini-camps resteront dans le paysage estival du Bocage Cénomans, dans la mesure du possible !

Le service jeunesse : des loisirs... et de l'argent de poche !

En partenariat avec la communauté de communes du Val de Sarthe, le Bocage Cénomans a organisé un séjour à Santec (29) pour les jeunes de 11 à 14 ans. En amont, les deux partenaires ont préparé une soirée de présentation du séjour aux parents, pendant laquelle une activité a été proposée aux jeunes afin qu'ils fassent connaissance avant le départ. Dès lors, 20 jeunes du territoire et 15 jeunes du Val de Sarthe sont partis du 7 au 13 juillet. Au programme :

Paddle géant, waveski, char à voile et découverte des environs lors d'un rallye orientation. Le séjour à Santec a permis la rencontre et le renforcement des liens des jeunes des différents territoires.

En parallèle, les ados investis pour un projet de départ en Corse ont pu mettre les voiles ! Après de nombreuses actions d'autofinancement et un effort d'organisation du groupe accompagné par Erwan Viel, responsable



enfance jeunesse au Bocage, les jeunes sont partis du 8 au 20 juillet 2021 à Porto Vecchio. Dans le cadre du séjour, les jeunes ont souhaité en plus des activités, donner une touche écologique à leur démarche. Ainsi, ils ont participé à une journée de nettoyage des plages corse. Ce séjour a aussi été l'occasion, avec la rencontre d'un chef triplement étoilé au guide Michelin, de réfléchir à la nécessité de manger sainement.

Aujourd'hui, le Bocage développe cette initiative : les micro-projets. Les jeunes de 14 à 17 ans sont invités à se rapprocher d'Erwan pour tout micro-projet ou envie : week-end à la mer, journée en parc d'attraction, activité nautique, spectacle à Paris, activité à la journée, échanges avec des jeunes européens ...

tout est possible ! Pendant ce temps, certains jeunes du territoire se sont investis dans des projets « Argent de Poche ». Pour rappel, les chantiers « argent de poche » offrent la possibilité à des jeunes de 14 à 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie, à l'occasion des vacances scolaires, et de recevoir en contrepartie une indemnisation. En juillet, 7 jeunes ont participé à la remise en état d'un bâtiment communal à Pruillé le Chétif.



Accompagnés par les employés municipaux, les jeunes ont participé au désherbage, nettoyage, rangement et débroussaillage du lieu. En août, trois jeunes sont venus aidés les agents de la commune de Saint-Georges-du-Bois à la rénovation du bâtiment de stockage Trompe-Souris : vider, nettoyer, faire du béton, monter des étagères et enfin tout remettre ! Ils ont aussi pu profiter du cadre extérieur en prenant soin du potager de

l'école pendant quelques jours.

Les Tickets Sports ont eu lieu du lundi 16 au vendredi 27 août : bowling, Papéa, atelier cuisine ou journée à Paris, c'est au total 105 jeunes qui ont participé aux activités du service jeunesse.

2021 : La mission Parentalité prend ses quartiers.

Un sondage a été diffusé aux habitants courant juin-juillet 2021 afin de connaître les besoins et envies des familles et parents du territoire : les résultats sont aujourd'hui à retrouver sur le site du Bocage Cénomans. Dès lors, de nouvelles actions se développent déjà : conférence à l'attention des parents : « internet, réseaux sociaux : comprendre de quoi il s'agit et en parler avec son enfant » le jeudi 18 novembre, temps d'animation en famille, ... restez connectés pour en savoir plus !

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que les contacts sur «syndicat-bocage-cenomans.fr» ou sur l'application CityAll :



Téléchargez gratuitement **CityAll**
Sélectionnez SYNDICAT DU BOCAGE CENOMANS

Disponible sur
 App Store

Disponible sur
 Google Play

Du nouveau dans la communication !

Le 7 septembre 2021, en collaboration avec l'ensemble des mairies du territoire et des représentants associatifs, le Bocage Cénomans a publié le Guide des Activités Associatives 2021-2022. Un répertoire de toutes les activités proposées sur le territoire est à retrouver sur le site du Bocage Cénomans ainsi que sur celui de la commune.

CHAUFOR-Notre-Dame, Fay, Pruillé-le-Chétif,
Saint-Georges-Du-Bois, Trangé

Bocage Cénomans

Guide des activités associatives

“ *S'épanouir localement : moteur de partage et créateur de liens.* ”

Retrouvez toutes les informations de votre commune :

- CHAUFOR-NOIRE DAME
- ★ FAY
- ⚡ PRUILLÉ-LE-CHÉTIF
- ▼ SAINT-GEORGES-DU-BOIS
- TRANGÉ

2021-2022

Publication au 1er septembre 2021.
Site : www.bocagecenomans.fr ou contactez vos syndicats-bocage-cenomans.fr
Pour plus d'informations : coordination@bocagecenomans.org

NETAS... ET EN SUIV LA VOIR VIRTUELLE

Les boulistes au parc de la rivière



Phase d'achèvement des travaux du secteur de la croix sainte appoline



Repas des seniors offert par le CCAS



Le restaurant scolaire obtient 4 fleurs à la charte qualité et proximité



Les bénévoles de Saint Georges Bien Être célèbrent le départ en retraite de leur professeur



8 juin 2021

Reprise en régie de l'activité de l'accueil périscolaire et création d'un poste de responsable de l'accueil périscolaire

Reprise en régie de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire proposé aux habitants de la commune de Saint-Georges-du-Bois est actuellement géré par l'association « ACCUEIL PERISCOLAIRE ». Des bénévoles composent le bureau de cette association, et celle-ci emploie actuellement six salariées en CDI à temps non complet.

Toutefois, les bénévoles, à défaut d'avoir réussi à mobiliser de nouvelles vocations, ont manifesté leur souhait de cesser l'activité de l'association à la fin de l'année scolaire 2020-2021. Une assemblée générale extraordinaire se tiendra le 1er juillet 2021 pour acter la dissolution de l'association.

Aucune autre solution de reprise n'étant envisagée, la commune pourrait donc reprendre en régie ce service, dans le respect des dispositions de l'article L.1223-4 du code du travail. Cela implique la reprise des salariées de l'association aux conditions figurant dans leurs contrats (temps de travail et salaire).

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reprendre en régie le service de l'accueil périscolaire à compter du 1er septembre 2021.

Création d'un poste de responsable de l'accueil périscolaire

Afin d'assurer la direction de l'accueil périscolaire en régie, un poste de responsable de l'accueil doit être créé.

Le conseil municipal décide, à 16 voix pour et une abstention, de créer un emploi de responsable de l'accueil périscolaire à temps non complet (25h par semaine scolaire, soit 900 heures annuelles) à compter du 30 août 2021 pour préparer la rentrée.

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires titulaires du grade d'animateur.

L'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires (article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984). Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

En cas de recours à un agent contractuel, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment. Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis, au vu de ses qualifications et de son expérience, par référence à la grille indiciaire du grade d'animateur.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget et le tableau des effectifs de la commune sera modifié en conséquence.

Affaires diverses

M. BRETEAU présente les plans modifiés du projet d'éco-quartier du Clos des Hayes. L'ajout de récupérateurs d'eaux de pluie sera suggéré à l'aménageur.

M. BRETEAU fait également part au conseil municipal de la demande de location du rez-de-chaussée du presbytère par une photographe de la commune travaillant à son compte. Ce lieu lui permettrait d'accueillir ses clients et de servir de lieu d'exposition. Des vérifications techniques vont être effectuées avant d'envisager une éventuelle location.

8 juillet 2021

Reprise en régie de l'activité de l'accueil périscolaire

Création des postes liés à la reprise et fixation des modalités de rémunération

A la suite de l'avis favorable rendu par le comité technique départemental le 22 juin dernier sur les modalités envisagées pour la reprise des salariées de l'association « Accueil périscolaire », le conseil municipal décide de reprendre les salariées qui en ont fait la demande.

Fixation des tarifs de l'accueil périscolaire et approbation du règlement intérieur

Mme Murielle ROBIN présente le projet de règlement intérieur et la tarification du service de l'accueil périscolaire.

Elle précise, pour cette première année de gestion directe de l'accueil périscolaire, qu'il est proposé au conseil de ne pas modifier les barèmes antérieurs et de reconduire les tarifs horaires pratiqués par l'association.

Le conseil municipal décide donc de fixer les tarifs de l'accueil périscolaire de la manière suivante :

Quotient Familial	< 600	Taux Horaire: 1,96€
Quotient Familial	>601 à 800	Taux Horaire: 2,08€
Quotient Familial	>801 à 1000	Taux Horaire: 2,48€
Quotient Familial	>1001 à 1200	Taux Horaire: 2,56€
Quotient Familial	>1201 et plus	Taux Horaire: 2,60€
Tarif Exceptionnel	Enfant non inscrit, 1 utilisation	5,00€
Tarifs après 18h30	Par ¼ d'heure de dépassement	5,00€
Pénalité	Non respect du planning	5,00€ /famille

A ces tarifs, pour tout accueil l'après-midi, il sera facturé un forfait goûter de 0,50€. Le conseil municipal adopte également le règlement intérieur à l'unanimité.

Modification de la régie de recettes

Une régie de recette existe actuellement pour l'encaissement des factures de la restauration scolaire.

Le conseil décide à l'unanimité de modifier le périmètre de la régie afin de l'étendre aux recettes de l'accueil périscolaire.

Le maire est chargé de mettre en œuvre cette modification par arrêté.

Fixation des tarifs de la restauration scolaire

Le bilan de la cantine pour l'année 2020-2021 est le suivant :

Bilan Cantine	2020-2021	2019-2020 (année atypique)	2018-2019
Dépenses globales	190 214€	158 887€	183 620€
Recettes	97 609€	73 288€	100 435€
Nombre de repas servis	25 340	18 556	25 023
Coût de revient global (repas enfants)	7.51€	8.43€	7.40€
Coût de revient (part alimentaire)	1.33€	1.56€	1.29€
Participation de la commune au coût du repas	47,65%	53,36%	46,92%

Réguliers	3.93€
Occasionnels	4.64€
Enfants Allergiques	2.64€
Adultes	6.58€

Pour mémoire, les tarifs 2020-2021 s'élevaient à :

La prise en charge de la commune s'élevait à 3.58€ (calcul établi par référence au tarif des « réguliers »).

Depuis de nombreuses années, l'objectif de la collectivité consiste à ne pas participer à plus de 50% du coût du repas.

Dans la mesure où la participation de la commune pour l'année 2019-2020 a dépassé ce seuil en raison du contexte sanitaire (53.36%), il est proposé de maintenir pour l'année à venir une participation inférieure à 50% afin de rééquilibrer ce dépassement.

Le conseil décide donc à l'unanimité de reconduire les tarifs de l'année 2020-2021 pour l'année 2021-2022.

Attribution de subvention pour la coopérative scolaire

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 1 100 € à la coopérative scolaire au titre de l'année 2021.

Recrutement pour accroissement temporaire d'activité (période estivale)

Un recrutement va être nécessaire afin de renforcer momentanément l'équipe des services techniques.

En effet, les travaux d'entretien des espaces verts sont accrus durant la période estivale.

Le conseil municipal décide de recruter, dans le cadre d'un contrat temporaire d'accroissement saisonnier d'activité, deux personnes à temps complet, pour une durée maximum de 4 mois, à compter du mois de juillet 2021, rémunérées en fonction de la grille d'adjoint technique à l'échelon 1.

Affaires diverses

- Création d'une zone limitée à 30km/h dans le bourg. Après présentation des plans élaborés par les services du Mans Métropole, le conseil invite le maire à retenir la limitation à 30km/h de la circulation dans le centre-bourg, selon le plan figurant en annexe (option 2).
- Rénovation énergétique du restaurant scolaire : le maire informe les membres du conseil municipal des retards pris dans la réalisation de certains travaux. En particulier, l'installation de la pompe à chaleur dans le restaurant scolaire est retardée en raison de difficultés d'approvisionnement.

28 septembre 2021

Le Mans Métropole : adhésion de la commune de Fatines

La commune de Fatines a engagé une démarche en vue de son adhésion à Le Mans Métropole.

Cette démarche est cohérente avec les réalités géographiques, économiques et humaines de l'agglomération mancelle.

Elle se fonde notamment sur une continuité géographique, en tant que commune limitrophe avec les communes de Champagné et d'Yvré l'Evêque, et un bassin de vie et d'emploi tourné vers la Communauté urbaine.

L'adhésion de la commune de Fatines à la communauté urbaine a été approuvée par le Conseil communautaire de Le Mans Métropole le 24 juin 2021.

Les communes membres de Le Mans Métropole doivent également délibérer avant le 1er octobre 2021.

Il est rappelé que l'adhésion de Fatines reste conditionnée par la décision du Préfet prise après consultation de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal rend un avis favorable à cette adhésion, avec une réserve tenant à la capacité et à la réactivité des services techniques de Le Mans Métropole pour assurer leurs missions au service de toutes les communes de la communauté urbaine.

Le Mans Métropole : approbation du Pacte de gouvernance

La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (Loi dite « Engagement et Proximité »), introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et la communauté urbaine.

Par délibération du 17 décembre 2020, le conseil communautaire de Le Mans Métropole a donné un avis favorable à l'élaboration d'un pacte de gouvernance.

Le projet élaboré pour 2021-2026, vise à renforcer les relations entre les communes et la communauté urbaine à plusieurs égards :

- il consolide ce qui constitue le cœur de l'action solidaire et durable communautaire : ses valeurs, ses statuts, son projet de territoire, la solidarité communautaire et l'intégration communautaire,
- il renforce les organes de gouvernance décisionnels : le conseil communautaire, le bureau exécutif, les commissions et le règlement intérieur,
- il affirme la place des instances de concertation et d'échanges : le bureau communautaire, le collège des maires, les comités de pilotages et groupes de travail politiques thématiques, ainsi que le collectif de direction (Codir),
- il précise les espaces de consultation de la population : le conseil de développement, le référendum local, les conseils citoyens,
- il s'engage à une transparence des politiques publiques auprès des élus communautaires, municipaux et de la population.

La gouvernance vise à garantir à chacune des communes et à l'ensemble des élus d'être associés aux processus de décision et veille à ce que la circulation et le partage de l'information soient favorisés de façon à assurer les meilleures conditions possibles pour le travail des élus et la mise en œuvre du projet de territoire.

Le collège des maires, en particulier, est un espace de concertation entre les 19 maires de Le Mans Métropole, consacré aux affaires et projets en cours de la Communauté urbaine.

Il débat de la mise en œuvre opérationnelle de l'action publique et des grandes orientations de la Communauté urbaine, et impulse l'organisation des séminaires (maires et bureau exécutif) ainsi que la mise en place des comités de pilotages et groupes de travail thématiques.

Il se réunit au moins six fois par an sur la base d'un ordre du jour co-construit avec les maires et transmis préalablement. Le Président peut également réunir le collège en session extraordinaire sur sollicitation des maires.

Le pacte de gouvernance repose sur les valeurs fondatrices suivantes:

- Le développement, la qualité et la proximité du service public,
- L'autonomie décisionnelle de chacune des 20 collectivités (communales et communautaire),
- La reconnaissance et l'intégration des savoir-faire et des compétences locales,
- La solidarité territoriale et le sens de l'intérêt général,

- La responsabilité de l'ensemble des acteurs de la société,
- La transparence et la confiance dans les potentialités collectives,
- La construction en réseaux d'une prospective territoriale commune et efficace,
- La recherche d'une juste représentation des femmes et des hommes au sein des organes de gouvernance.

Par ailleurs, l'élargissement de la communauté urbaine à de nouvelles communes membres doit répondre à trois principes préalables :

- Résulter d'une demande de la commune intéressée,
- Recueillir un avis favorable de l'EPCI d'origine ou de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI),
- Préserver les équilibres des communes membres de Le Mans Métropole et de l'EPCI d'origine.

Le conseil municipal décide d'approuver le projet de Pacte de gouvernance.

Pays du Mans : participation à l'opération groupée de financement d'actions en faveur de la rénovation énergétique (programme ACTEE - Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)

Le programme ACTEE vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie.

Ce programme apporte un financement, via des appels à manifestation d'intérêt, aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économies de flux, accompagner la réalisation d'études technico- économiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

ACTEE 2 apporte également différents outils à destination des collectivités et des acteurs de la filière, avec notamment la mise à disposition d'un simulateur énergétique, un site internet informant de chaque étape des projets de rénovation ainsi qu'un centre de ressources adapté aux territoires (cahiers des charges type, fiches conseils, guides, etc.) à destination des élus et des agents territoriaux.

A la suite de la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) relatif aux bâtiments municipaux «SEQUOIA » lancé le 30 juin 2020, le projet porté par le Pays du Mans a été sélectionné.

Pour la commune de Saint-Georges-du-Bois, le montant global maximum des fonds attribués au territoire sera de 1 250,00 € HT pour un coût global de projet de 2 500,00 € HT, représentant 1 audit énergétique.

Le Pays du Mans recrutera également un économiste de flux qui sera mis à disposition des communes du groupement.

Le Conseil Municipal décide de :

- Participer à l'opération groupée de financement d'action en faveur de la rénovation énergétique ;
- S'engager à réaliser les actions en faveur de la rénovation énergétique inscrites dans la convention et l'annexe financière ;
- Autoriser le maire à signer la convention de mise en œuvre avec le Pays du Mans et la FNCCR, ainsi que tout document se rapportant à la mise en place de l'opération.

SIVOM du Bocage Cénomans : recours au dispositif « Argent de poche »

Depuis plusieurs années, le dispositif « Argent de poche » existe au plan national au titre du programme « Ville vie vacances ».

Cette action consiste à proposer aux jeunes de 14 à 17 ans la réalisation de petits chantiers ou petites missions dans un cadre citoyen et responsabilisant, pendant les congés scolaires. En contrepartie, les jeunes sont indemnisés.

Le Syndicat du Bocage Cénomans coordonne et organise la mise en œuvre du dispositif sur le territoire du Bocage Cénomans, en lien avec les communes souhaitant en bénéficier.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Accompagner les jeunes dans une première expérience
- Valoriser l'action des jeunes vis-à-vis des adultes (agents et habitants)
- Créer du lien entre jeunes, élus et agents
- Découvrir les structures municipales du territoire
- Découvrir des métiers
- Permettre à des jeunes d'être indemnisés pour un service rendu

Les modalités de mise en œuvre sont :

- 3 heures effectives par jeune et par jour, dans la limite de 20 jours en été et 10 jours sur l'ensemble des autres périodes de congés scolaires.
- L'indemnisation est fixée à 15 € par jour et est versée au jeune directement par la commune bénéficiaire
- Une convention est signée entre le syndicat et la commune du territoire qui souhaite utiliser le dispositif
- Un contrat est signé entre le jeune et le syndicat.
- L'encadrement des jeunes est assuré par le personnel communal ou les élus de la commune bénéficiaire.

Le conseil valide la participation de la commune à ce dispositif porté par le SIVOM du Bocage Cénomans et autorise le maire à signer tout document s'y rapportant.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

L'article 1383 du Code Général des Impôts permet, pour les constructions nouvelles, reconstructions et additions de constructions à usage d'habitation, une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement.

Avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et le transfert aux communes de la part départementale de la TFPB à partir de 2021, cette exonération de droit peut désormais être modulée à 40, 50, 60, 70, 80 ou 90% de la base imposable.

Le conseil municipal décide de voter le taux minimum d'exonération (40%) pour les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'État ou de prêts conventionnés.

Accroissement temporaire d'activité du service scolaire et périscolaire

Des recrutements vont être nécessaires afin de renforcer momentanément les équipes du service du secteur scolaire et périscolaire (restauration scolaire, accueil du matin et du soir, ménage).

Les prescriptions sanitaires et l'augmentation de la fréquentation de l'accueil périscolaire génèrent du travail supplémentaire que le personnel titulaire ne peut assurer entièrement.

De plus, une vigilance particulière doit être portée au respect du taux d'encadrement des animateurs de l'accueil périscolaire (1 pour 10 enfants de moins de 6 ans, 1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans).

Pour faire face à ces exigences, le conseil municipal autorise le recrutement, dans le cadre de contrats temporaires d'accroissement d'activité à temps non complet, de personnes dans le secteur scolaire et périscolaire, à compter du 1er octobre 2021.

La rémunération sera fixée en fonction de la grille de rémunération d'adjoint technique ou d'animation à l'échelon 1, au prorata du temps de travail de chacun.

Appel à projet « Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » : approbation de la convention attributive de subvention

La commune a répondu à un appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires au mois d'avril 2021.

Cet appel à projets permet de financer à hauteur de 70% une partie des dépenses d'équipement informatique de l'école élémentaire prévues dans le budget prévisionnel voté pour 2021.

Le projet de la commune a été retenu et une subvention de 6 821€ sera attribuée pour une dépense de 9 968€.

Le conseil municipal approuve les termes de la convention attributive de subvention et autorise le maire à la signer.

Limitation de vitesse sur la VC n°2 (route des Landes) – pour information

Au conseil du 8 juillet dernier, le conseil avait délibéré en faveur du déplacement du panneau d'agglomération avant le virage de la route VC n°2 dans le sens de l'entrée dans la commune.

Après échanges avec les services du Mans Métropole, il est apparu que le

déplacement du panneau n'était pas justifié car la zone n'est pas urbanisée, mais que le même résultat pouvait être obtenu avec une limitation à 50 km/h.

En conséquence, un arrêté du maire a été signé le 23 août 2021 pour la création d'une limitation de vitesse à 50km/h sur la voie communale VC n°2, 190 mètres avant le panneau d'agglomération.

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Le maire informe le conseil municipal que la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les maisons fissurées en 2020 a été rejetée par arrêté ministériel du 14 septembre 2021.

Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

my mairie

Associations

- Saint Georges Bien Etre
- Apets 72
- Détente Loisir plein air de SGDB
- Association sportive de pétanque
- Union football club 309 Bocage Cénomans
- Football club Saint Georges-Pruilé
- Kazok(ou)
- Le Fianchetto

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites/mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mai/ Blog
Akiltoor	Trévor CORBION	07.81.55.69.15	Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruilé	Anthony Folliot	06.77.25.54.61	Site : http://essgb.footeo.com
Fianchetto (échecs)	Jean-Claude BOUTTIER	06.72.13.79.91	
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr.
Kazok(ou)	Jérémy JUSTICE		Mail : kazokou@free.fr
L'ilotCo			Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodnier@gmail.com Blog : sgbe72.over-blog.com
Sportsmile	Lenny VINTOUSKI	06.35.32.26.24	Mail : el-cy-2@outlook.fr
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site

Les Dynamiques Boisgeorgiens

Les activités Jeux de cartes, de sociétés et Loisirs créatifs partagés ont repris depuis Juillet 2021 et se poursuivent normalement avec obligation de détention du Pass sanitaire, les 2ème et 4ème mercredis après-midi de chaque mois de 13h30 à 18h00. Les randonnées pédestres se poursuivent toujours une fois par mois le lundi après-midi.

Les initiations danses sont toujours suspendues et nous souhaitons les reprendre le mardi 4 Janvier 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

L'Assemblée Générale exercice 2020 est programmée samedi 06 Novembre 2021 de 14 h 00 à 18 h 00

Le repas de Noël est prévu Samedi 04 Décembre 2021 à partir de 12 h 00 et la bûche de Noël samedi 18 Décembre 2021 à partir de 14 h 00.

Par ailleurs deux sorties repas spectacles suivantes sont programmées :

- Sortie repas spectacle à la ferme Marie à St Caradec (22) Vendredi 15 Octobre 2021
- Sortie repas spectacle Retrouvailles à Baugé (49) Lundi 15 Novembre 2021.

Un voyage surprise est également au programme du 23 au 28 Octobre 2021.



SGBE

Après une année 2020 difficile pour les associations, Saint-Georges Bien Être a fait sa rentrée les 14 et 15 septembre 2021 avec une immense envie de retrouver les activités proposées par la nouvelle animatrice Elise Bourdin.



Anciennes et anciens adhérents étaient dans la même attente, même s'il fallait avoir le passe sanitaire pour pouvoir s'inscrire.

L'association est ravie d'accueillir de nouveaux adhérents qui souhaitent profiter des cours de gym douce ou de gym tonique qui permettent d'étoffer les listes, n'hésitez pas à venir faire un cours d'essai pour vous rendre compte.

Toujours 4 cours par semaine :

- Gym douce tous les mardis de 16h45 à 17h45 et de 17h45 à 18h45 avec du renforcement musculaire, stretching et pilates.
- Un cours de gym tonique de 18h45 à 19h45 le mardi et également le mercredi de 20h30 à 21h30 avec cardio.

Toujours beaucoup de succès pour le 1er cours de gym douce et les autres cours s'étoffent encore. Notre association fait aussi des inscriptions par trimestre pour laisser le choix aux personnes qui n'ont pas eu l'occasion de venir à la rentrée.

L'Assemblée générale de l'association est programmée le mardi 25 janvier 2022 à la salle associative.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Présidente Evelyne Bodinier au [06.87.83.65.32](tel:06.87.83.65.32) ou Mme CHABLE au [02.43.47.20.94](tel:02.43.47.20.94).

On vous attend...



L'îlotCo

Le projet L'îlotCo a été labellisé « Fabrique de Territoire » par le Ministère de la Cohésion des territoires. C'est une très belle reconnaissance pour ce projet de tiers lieu basé sur l'ouverture et l'apprentissage, qui a pour ambition de « permettre à chacun, à son rythme, en conscience, et avec plaisir, d'être acteur des transitions environnementales et sociales, et accompagner des projets collectifs innovants ».



Ce label s'accompagne d'une subvention qui permettra à l'association de constituer une équipe solide pour son ouverture, au printemps 2022. La recherche de financements reste un enjeu majeur. L'îlotCo ne doute pas que les institutions et les habitants se mobiliseront pour soutenir ce projet, déjà reconnu au niveau national.

Le programme de cet automne à L'îlotCo (les détails seront ajoutés sur le site de l'association):

- deux journées de pain bio et cuit au four à bois chaque semaine, pour les adhérents
- des marchés paysans de produits locaux et/ou bio, ouverts à tous
- des chantiers participatifs

Vous souhaitez participer, en fonction de vos envies et possibilités, à un projet ambitieux qui aura un impact positif sur notre territoire, et avoir accès aux activités et aux services réservés aux adhérents ? Adhérer à l'association L'îlotCo est un réel acte d'engagement, mais le montant de la cotisation est libre, afin d'être adapté à chacun.

Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour que le projet aboutisse !

L'îlotCo organise chaque mois une Réunion Collective Ouverte, où chacun peut venir découvrir le projet. Alors n'attendez plus et venez à la prochaine réunion.



L'îlotCo
projet de tiers-lieu agricole
à Saint-Georges du Bois (72)
labellisé «Fabrique de territoire»
août 2021

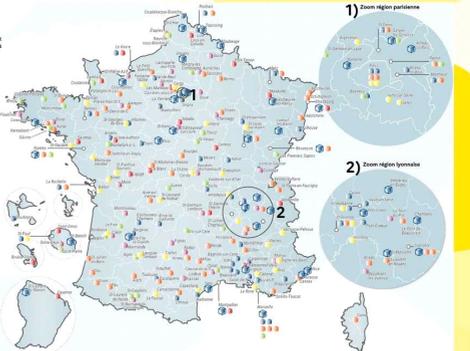




252
fabriques de territoire
en juin 2021

Ville accueillant une fabrique de territoire par vague d'appel à manifestation d'intérêt

- 📍 Fabrique numérique (février 2020)
- 📍 1^{ère} vague (février 2020)
- 📍 2^{ème} vague (juillet 2020)
- 📍 3^{ème} vague (octobre 2020)
- 📍 4^{ème} vague (janvier 2021)
- 📍 5^{ème} vague (mars 2021)
- 📍 6^{ème} vague (juin 2021)



1) Zones régions parisiennes

2) Zones régions lyonnaises

Source : ANCT - programme NALS 2021 - Rédaction : ANCT - jllm AZT - Cartographie : BE2021

APETS

L'Association des Parents d'Élèves de l'école Trompe Souris, est une association collégiale, sans adhésion, avec un engagement libre en fonction des disponibilités de chacun, qui peuvent varier au cours de l'année et des projets. Tous les parents sont les bienvenus !



Pour la deuxième année consécutive la fête de l'école avec ses chants, danses et ses nombreux stands n'a pas pu se tenir.

Le 27 juin dernier nous avons cependant maintenu un pique-nique convivial au sein de l'école, avec le tirage au sort de la tombola. La pluie persistante, qui s'est également invitée ce jour-là, n'a pas découragé les familles qui ont valeureusement assisté à cet événement !

Nous souhaitons remercier l'ensemble des familles présentes, les parents d'élèves volontaires et les membres de l'APETS, ainsi que la Mairie, les enseignants et tous les donateurs de lots qui nous ont permis de maintenir la tombola cette année.

Place désormais à la fête de l'école 2022 qui, nous l'espérons, sera un grand moment de musique et de fête !



Pour cette nouvelle année scolaire, nous prévoyons :

- une vente de chocolats de Noël, pour régaler petits et grands à l'occasion des fêtes de fin d'année avec Initiatives Chocolats et La Chocolaterie Alex Olivier,
- puis une vente de gâteaux et de brioches en février, et peut-être même de saucissons pour le retour des beaux jours !

Toutes ces ventes seront organisées de manière à respecter les protocoles sanitaires.

- Envie de vider vos placards ou au contraire de les remplir ?

L'APETS organise une bourse aux jouets les 13 et 14 Novembre 2021 à la salle associative de St Georges, avec des exposants différents chaque jour.

Pour réserver une table, contactez le 07.69.84.62.05 ou adressez un mail à : apets72700@gmail.com

Tarif : 4 euros la table (1m20×80cm) pour une journée, réservation obligatoire.

Entrée gratuite pour les visiteurs

Buvette/vente de gâteaux sur place

Possibilité de restauration sur place le midi pour les vendeurs.

Passé sanitaire obligatoire.



Reprise des animations à l'espace culturel

Interrompues en raison de la crise sanitaire, les animations gratuites proposées par l'espace culturel de la commune ont reprise depuis le mercredi 22 septembre!



Le mercredi matin, l'animation « AMUSE-MOMES » est dédiée aux enfants de 3 à 8 ans de 10h à 10h50 ou de 11h à 11h50 à la salle associative (6 enfants maximum par créneau) et propose pour la première période (septembre-octobre) un thème sur les jeux de société.

Le mercredi après-midi, l'atelier broderie « DE FIL EN AIGUILLES », accessible à partir de 6 ans, de 14h30 à 16h à la salle associative, permet la réalisation d'ouvrages au point de croix.

Les inscriptions pour la période septembre-octobre sont ouvertes à la rubrique VIE SCOLAIRE/ENFANCE JEUNESSE.

Bennes à déchets verts trop remplies = pas de ramassage

Depuis plusieurs mois, le prestataire évacuant les bennes à déchets verts de la Blanchardière nous alerte sur le constat que celles-ci sont trop remplies et que cette situation rend très difficile, voire impossible leur évacuation. La situation perdurant, il nous informe qu'il **n'évacuera plus les bennes à chaque fois que les déchets verts dépasseront la hauteur de la benne.**

Nous vous rappelons que ce service n'est pas gardienné et que son bon fonctionnement dépend du civisme de chaque utilisateur. Il serait dommage que ce service soit suspendu ou arrêté faute d'un comportement responsable de quelques personnes qui se rendent sur cette plateforme. Il y va donc de



la responsabilité de tous et nous comptons sur vous afin que chacun puisse toujours, demain comme aujourd'hui, bénéficier de ce service.

SETRAM : Nouveaux horaires

Le réseau de bus de la SETRAM applique depuis la rentrée des nouveaux horaires. La ligne 34 desservant notre commune n'a pas subi de modification majeure. La seule modification concerne le trajet de 15h30 dans le sens « gare sud » – Saint Georges du bois qui est avancé de 5 minutes, et partira désormais à 15h25 de l'arrêt « gare sud » pour arriver à l'arrêt « mairie St Georges » à 15h40. Ce changement fait suite à la demande de quelques boisgeorgiens afin de faciliter certaines correspondances notamment.

Retrouver les horaires de la ligne 34 sur le [site de la SETRAM](#) ou directement sur le site de la commune dans la rubrique « Vie pratique -> [Transports/mobilité](#) »



L'activité de l'accueil périscolaire gérée par une association: c'était une particularité locale

Jusqu'au 1er septembre de cette année, l'activité d'accueil périscolaire relevait d'une association, du même nom. C'était une particularité locale car la grande majorité des communes qui dispose de ce type de services ont un accueil municipal. C'est donc maintenant chose faite.

L'association de l'accueil périscolaire a été créée en 1978 dans le but « d'assurer une continuité entre les heures et les jours d'ouverture scolaire et les heures et les jours de loisirs de l'enfant ».

De nombreux parents se sont impliqués dans la gestion de cette association depuis l'origine jusqu'à la dernière équipe présidée par Marie SALMON. En plus de quarante ans d'activité associative, le contexte a radicalement changé et la taille de la commune a entraîné une présence de plus en plus nombreuse d'enfants pendant les créneaux horaires proposés.

D'un encadrement bénévole au départ, l'association s'est professionnalisée et était devenue employeur de sept salariés la dernière année. Le contexte réglementaire s'est complexifié et l'ensemble des contraintes administratives inhérentes à ce type d'activité rendait la gestion de l'association difficilement compatible avec la disponibilité des bénévoles. C'est un véritable service au public, en l'occurrence aux familles, qui est rendu et c'est tout naturellement que la commune a repris

l'activité. Quoiqu'il en soit, au moment de ce passage de témoin, la municipalité souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui se sont engagés dans cette aventure pendant toute cette période.



De gauche à droite :
Florence Derouet, Guillaume
Glangeaud, Marie Salmon
(derniers responsables associatifs)

Maisons fissurées

La commune de Saint Georges du Bois, comme celle de Pruillé le chétif, n'a pas obtenu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans l'arrêté ministériel du 14 septembre 2021.

ANNEXE II COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Département de la sarthe:

- Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er février 2020 au 31 décembre 2020 Commune de Pruillé-le-Chétif.
- Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juin 2020 au 30 septembre 2020 Commune de Saint-Georges-du-Bois.
- Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juin 2020 au 31 décembre 2020 Commune de Connerré.

Les douceurs de Julie

La baisse sensible de la fréquentation le mercredi après-midi amène la commerçante de fruits et légumes à envisager d'arrêter sa présence à compter du mois de novembre. Naturellement, si la situation devait changer et la fréquentation rebondir, la commerçante serait prête à maintenir sa présence. La présence du samedi matin est maintenue.



Un nouvel Auto Entrepreneur à Saint Georges du Bois

L'entreprise ORDIDOC, représentée par Léo REK, s'est installée dans le secteur du dépannage informatique à domicile courant 2020 sur la commune de Saint Georges du Bois. Avant sa venue sur St Georges du Bois, il était installé à Neuvillalais depuis 2010. Fort de son expérience d'une dizaine d'année dans la profession, il propose ses services pour tout type de dépannage informatique, réparation d'ordinateur, connexion internet, réseaux sans fils et vente d'ordinateurs sur mesure.



ORDIDOC

Mob: 06 30 54 44 66



DEPANNAGE INFORMATIQUE A DOMICILE

- Réparation ordinateurs
- Donner de la vitesse à l'ordinateur qui 'rame'
- Connexion Internet, réseaux sans fils
- Vente des ordinateurs sur mesure



12 décembre spectacle de Noël pour enfants à la salle associative

Saint Georges du Bois fête Noël !

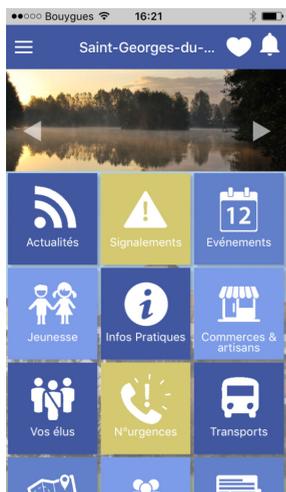
Comme c'est la tradition sur notre commune en fin d'année à l'approche de Noël, une journée d'animations est proposée : ce sera le dimanche 12 décembre. Un spectacle de Noël pour les enfants (dès 3 ans) se déroulera à la salle associative à 15h00.

Ce spectacle sera proposé par la compagnie mancelle "CDB Production". Les enfants pourront également se faire maquiller, un atelier "maquillage de Noël" étant prévu à cet effet. Un goûter sera également offert à la fin de la représentation ; sans doute les enfants auront-ils la visite d'un invité surprise...

Suivra un concert à l'église dès 17h30.

La Chorale du Val de L'huisne, dirigée par la Chef de Chœur Marie Thérèse Leroux, nous proposera des chants traditionnels de Noël mais aussi d'autres horizons. Il vous est conseillé d'arriver à l'église dès 17H.

Nous vous espérons nombreux !!!



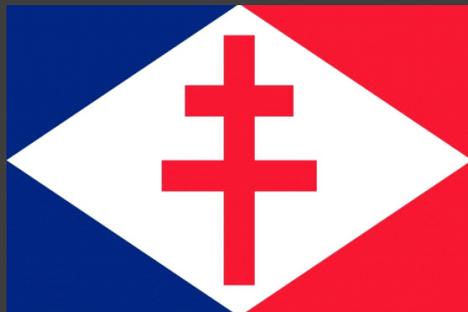
Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois



Décès de Charles PAGEAU

La commune rend hommage à Charles PAGEAU, combattant de la France Libre pendant la guerre 1939-1945. Le 27 septembre dernier, Charles PAGEAU est décédé à l'âge de 97 ans. Retraité MMA, Charles PAGEAU vivait dans notre commune avant de partir en maison de retraite.

En mai 2015, Charles PAGEAU avait reçu la légion d'honneur au titre d'anciens



combattants et de résistants de la guerre 1939-1945. Il s'était engagé à 15 ans et demi au printemps 1940 et avait rallié la France Libre quelques semaines plus tard. D'abord le Canada, puis le Cameroun, le Liban au sein du 1er bataillon de fusiliers marins.

En août 1942, Charles Pageau a participé à la bataille d'El-Alamein en Égypte, avant de rejoindre la Libye.

Il a effectué la campagne d'Italie en 1944, puis a débarqué en Provence. La guerre de Charles Pageau s'est achevée avec la libération du Mercantour.

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites/mois
- Une application pour smartphones avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Secteur du nouveau chemin de l'Orne Champenoise

Conception/Maquette: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Tél : 02.43.84.16.60

Soutien à domicile Familles de la Sarthe

Pour les familles, les personnes âgées, et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.

Tél : 02.43.14.33.60.

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 15H30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 15H30 à 18H00
- Samedi : 9H30 à 12H00

Photocopies : en semaine à partir de 11H30 le matin et 16H30 l'après-midi. Le samedi de 9H30 à 12H00.

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires) : tel 07 64 58 19 23

accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Location de la salle associative

Au 24 rue de Sablé (408,05 m²) du samedi matin 9H00 au lundi matin 9H00

Bibliothèque « à Pleine Page »

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi, mardi et jeudi : 16h30 à 18h30
- Mercredi : 9H00 à 12H00 et 14h30 à 18h30
- Samedi : 10H30 à 12H00

C.L.I.C. Centre Local d'Information et de Coordination couronne mancelle

Le CLIC s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Le CLIC de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins au CLIC ou au domicile et sans rendez-vous au CLIC le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h. 11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 88

Mail : clic.cmno-allonnes@sarthe.fr

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses...) Tél : 02.43.21.03.05

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie sauf en soirée où elle ferme 15 mn plus tôt tous les jours de la semaine. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Activité Tennis

Réservation par SMS auprès de M. PRÉ Julien au 06.23.99.88.59

Location de la salle de la Maison de la Rivière

(capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière (sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs: des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile
06.30.54.44.66

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

Diagnostic amiante, plomb, termites, performances énergétiques, gaz électricité

Société ARNEMETIA : 06.82.92.38.20

SODIMAV : Panneaux isothermes :
02.43.47.10.67

Vente, installation, entretien et dépannage en plomberie et chauffage gaz :

Sarthe Gaz : 06.75.39.18.23

Ses services

Cabinet Médical Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Clotteau, Dr Drouet, Dr Carrara : 02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Kinésithérapeute/Ostéopathe

Manuel Dumont (Ostéopathe)
Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81
Stéphane Tiroz : 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue

Agathe Thibault-Besnard :
02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Infirmier libéral

David Liger : 06.47.81.24.07

Psychothérapeute

Valérie Dessole : 09.53.76.53.39 ou
07.81.44.20.09

Diététicienne nutritionniste

Laurie Gehere : 06.26.47.58.22

Solimut Mutuelle (contrat village)

09.77.42.55.25

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

Pharmacie : Blandine Louapre : 02.43.47.18.82

Praticienne en hypnose :

Virginie Peré : 06.62.34.80.56
Coralie Christophe : 07.71.59.56.14

Pharmacie de garde : 08.25.12.03.04

Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43

Gendarmerie de Coulans sur Gée : 02.43.88.82.06

Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

SAMU : 15

POMPIERS : 18 / 112 (portable)

URGENCES : 17

MÉDECINS DE GARDE : 116-117

Ses commerçants

Charlotte s'en mêle - Coiffure : 02.43.47.24.12

Eliz'en - Institut de beauté : 02.43.39.03.17

Évasion des sens - Isabelle esthéticienne :
06.45.81.47.46

La Maison du Pain - Boulangerie, Pâtisserie :
02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac, Presse :
02.43.47.22.46

Stéphane Leffray - Vente de produits à la ferme (sur réservation) viande rouge, de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou 09.60.01.82.59

Jean Pierre Rouillard - Vente de produits (élevage local) : Blonde d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10 kg : 02.43.47.24.96

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant :
02.43.47.14.29

Magasin UTILE - Supermarché : 02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté : 02.43.43.06.00

Ongléance - Soins des Ongles : 06.03.74.26.97

Pat'Pizza - Commerce ambulancier - Vente de pizzas : 06.85.66.11.57

Les Douceurs de Julie - vente de fruits et légumes : 07.71.13.02.17

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Vendredi 29 octobre	Assemblée Générale de la Pétanque
Samedi 06 novembre	Assemblée Générale Dynamiques Boisgeorgiens de 14h00 à 18h00
Jeudi 11 novembre	Commémoration du 11 novembre place de la mairie
Dimanche 14 novembre	Bourse aux jouets de l'APETS
Samedi 04 décembre	Repas de Noël Dynamiques Boisgeorgiens à partir de 12h00
Dimanche 12 décembre	Spectacle de Noël à 15h00
Samedi 18 décembre	Bûche de Noël Dynamiques Boisgeorgiens à partir de 14h00
Dimanche 09 janvier	Vœux du Maire
Mardi 25 janvier	Assemblée Générale Saint Georges Bien Etre
Samedi 29 janvier	Akiltoor / Tournoi de Mémoire 44